

*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Procès-verbal de la séance *Extraordinaire* du conseil d'établissement tenue le
3 avril 2024 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents
Boisvert, Caroline, enseignante
Bombardier, Anne-Marie, enseignante
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste
Labbé, Francis, Vice-président du conseil d'établissement
Lacroix, Annie-Claude, enseignante
Lehouillier, Marie-Ève, parent
Leunga Noukwe, Isambert, parent
Pariseau, Charles-Emmanuel, Président du conseil d'établissement
Pehlemann, Amélie, enseignante
Pinsonneault, Patrick, directeur
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée
Sévigny, Lysanne, enseignante

ÉTAIENT ABSENTS

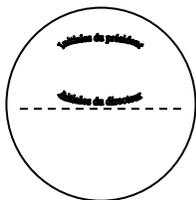
Bernier, Marie-Ève, élève
Chénard, Geneviève, parent
Dionne, Patricia, parent substitut
Jacques, Geneviève, surveillante
Lessard, Marie-Christine, parent substitut
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents
Tremblay, Marie-Claude, parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE via Teams

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le président,
Charles-Emmanuel Pariseau, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un seul point à l'ordre du jour : **Adoption du budget.**



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

Il est entendu que les points suivants n'ayant pas été traités lors de la rencontre du 11 mars 2024 et devant être remis à la séance extraordinaire du 3 avril, sont finalement reportés à l'assemblée du 8 avril :

1. Point 3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024
2. Point 4. Affaires découlant des procès-verbaux
3. Point 9. Approbation des dérogations 2024

3. ADOPTION DU BUDGET 2023 - 2024

Patrick Pinsonneault présente le budget 2023-2024.

Il est proposé par Sonia Bilodeau, appuyé par Charles-Emmanuel Pariseau et résolu :

QUE le budget soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Dès l'adoption du budget 2023-2024, la séance extraordinaire est levée.

LEVÉE ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Charles-Emmanuel Pariseau, président

Patrick Pinsonneault, directeur